

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET INFORMATIONS STAGES ET SEJOURS

(à lire attentivement et à conserver par l'adhérent)

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en initiant cette inscription de votre enfant. Pour assurer un bon fonctionnement, voici les quelques informations sur l'association et le déroulement des stages.

LE CLUB

Notre club de gymnastique artistique, et autres pratiques gymniques, a pour objectif de rendre ces pratiques accessibles. L'accès aux différents stages se fait en fonction des places disponibles. L'accès peut être réservé aux licenciés ou ouverts à tous (selon les offres).

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Une inscription n'est enregistrée qu'après réception du règlement et d'un certificat médical valide lorsque celui-ci est requis (obligatoire pour les majeurs à la 1ère inscription ou, pour un majeur comme pour un mineur, lorsqu'une visite médicale est requise suivants les réponses fournies dans le questionnaire santé.).

Toute inscription est ferme. Sauf situation d'incapacité, aucun remboursement ne sera effectué en cas de non-participation ou d'annulation de participation.

En cas d'incapacité physique, un remboursement peut être effectué sur demande à contact@tempogym.net, accompagnée obligatoirement d'un certificat médical.

COMMUNICATION / INFORMATION

Les informations sur le déroulement du stage, les horaires ou encore tenues à prévoir sont **précisées dans la description de chaque offre**. Merci d'en prendre connaissance. Si besoin, des informations complémentaires sont susceptibles de vous être communiquées **par mail**. A cette fin, merci de bien utiliser votre adresse email principale sur l'espace adhérent (possibilité d'y renseigner un second email de contact). Les données personnelles que vous nous communiquez sont exclusivement utilisées par le club Tempo et ne seront pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant à tout moment, par mail à contact@tempogym.net

ASSURANCES

Vous devez vérifier auprès de votre assureur que votre contrat couvre bien les dommages subis par le sportif. A défaut, vous devez souscrire ce type de contrat directement auprès de votre assureur avant de vous inscrire.

Pour tout accident survenu durant les activités proposées, vous devrez contacter l'assureur auprès duquel vous aurez souscrit ce contrat à titre individuel. Si jamais la responsabilité civile de l'association devait être engagée, il sera alors impératif de remettre à l'association un certificat médical constatant la ou les blessures sous 48 heures.

ENCADREMENT

Les stages sont encadrés par des éducateurs sportifs salariés diplômés (titulaires carte professionnelle et du BAFA), parfois assistés d'aide-moniteurs bénévoles (parents, jeunes).

Suivant les activités extérieures proposées, d'autres intervenants diplômés peuvent également intervenir.

DEROULEMENT

Les horaires et lieux, qui diffèrent selon les stages, vous sont communiqués à l'inscription.

Il est indispensable d'arriver à l'heure, l'échauffement étant une partie importante d'une session de gymnastique.

En dehors des horaires de cours, les représentants légaux sont seuls responsables. Vous devez donc **accompagner votre enfant jusqu'à la salle et vous assurer de la présence d'un responsable sur le lieu de l'entraînement avant de repartir.** Vous devez par ailleurs venir chercher votre enfant dès la fin du stage.

TRANSPORT

En cas de déplacement, le transport est assuré par les éducateurs, en minibus ou avec leur véhicule personnel selon le nombre de participants. Le coût du transport est alors inclus dans le tarif du stage ou séjour proposé.

RESTAURATION

Pour les stages à la journée, le goûter est fourni par l'association.

Pour le repas du midi, les participants devront apporter leur pique-nique.

CONSIGNES ET TENUE VESTIMENTAIRE

Les participants doivent impérativement :

- **S'attacher les cheveux** (queue de cheval ou chignon sur la nuque).
- Ne pas mettre de bijoux (risques de blessures, perte, dégradation).
- Ne pas mâcher de chewing-gum.

Il est demandé aux participants de prévoir :

- **Gourde ou petite bouteille d'eau** dans un petit sac.
- Tenue pour la gymnastique, de porter : t-shirt + short/cycliste/pantalon pour les garçons, ou legging/corsaire/caleçon ou justaucorps pour les filles. Chaussants : pieds-nus, ballerines ou chaussons souples antidérapants. Chaussures de sport pour la section cheerleading.
- Pour les activités extérieures : **tenue adaptée à la sortie proposée** (maillot de bain, baskets, etc.). Veiller à adapter la tenue à la météo (coupe-vent en cas de pluie et crème solaire en cas de beau temps).

Il est indispensable que tous les vêtements personnels soient marqués au nom du participant. Nous signalons que l'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.